

**Dire le monde social. Les sociologues face aux discours politiques,
économiques et médiatiques**

Bordeaux, du 5 au 8 septembre 2006

**Parcours d'individus et parcours d'organisations : des histoires liées
Le cas des militants de trois organisations de défense de retraités en Suisse**

Alexandre Lambelet^{a)}

Résumé :

Face au «pourquoi» et au «comment» de l'engagement des aînés dans des organisations de défense des retraités, les approches en terme de «transitions biographiques» ou de «carrière» apportent des outils tout à fait précieux. L'engagement présent ne semble pouvoir être dissocié des socialisations et des engagements antérieurs.

La question de l'interaction entre ces parcours d'individus et l'évolution de ces organisations n'est pas moins importante. En effet, s'il est possible de reconstruire la «carrière militante» de membres, celle des organisations n'est pas moins à étudier, étant autant le fait – on en fait l'hypothèse – de ce qu'y apportent et de ce qu'y cherchent les membres que de la structuration du champ associatif à un moment donné.

A partir d'observations menées dans trois organisations de défense de retraités en Suisse, à savoir l'AVIVO, la Fédération suisse des retraités et Pro Senectute, de l'étude de leurs archives et de récits de vie effectués avec des membres, nous questionnerons cette relation.

Il apparaît alors très vite que des éléments comme la «reconnaissance» ou l'«apprentissage» sont prépondérants. Entre «se reconnaître» dans un projet et «être reconnu» par des pairs ou la société, entre «apprendre» et «valoriser des apprentissages» dans l'organisation, ces deux termes sont des clefs importantes de compréhension, dans une approche typologique des engagements.

a) *Doctorant*
Université de Lausanne, Faculté de sciences sociales et politiques, IEPI.
alexandre.lambelet@unil.ch

Parcours d'individus et parcours d'organisations : des histoires liées.

Le cas d'une organisation de défense des retraités et de ses membres

Parcours d'individus, parcours d'organisations ; jalons pour une articulation

La sociologie de la vieillesse, comme celle de l'engagement militant, bien que se côtoyant peu, rendent compte, pour une part de mêmes thématiques et s'intéressent à de semblables questions. Face au « qui », au « pourquoi » et au « comment » de l'engagement des aînés dans des organisations¹ de retraités, et plus largement pour répondre à la question des dispositions à la retraite-engagée ou à la retraite-retrait², les approches en terme de « transitions biographiques »³, comme celles en terme « d'engagement militant » ou de « carrière »⁴ (utilisées par des chercheurs de ces deux champs) apportent des outils tout à fait précieux de compréhension. L'engagement présent ne semble pouvoir être dissocié d'ajustements identitaires, de socialisations et d'engagements antérieurs, qu'ils soient familiaux, associatifs ou politiques. La question des continuités ou des discontinuités dans le parcours de vie apparaît donc comme devant être au cœur du débat, l'activité présente se reconstruisant largement, *ex post*, comme le produit d'une trajectoire.

Cet intérêt pour les « trajectoires » ou pour les « carrières », au-delà de leurs apports avérés, conduit néanmoins parfois à négliger ou à omettre d'autres facteurs tout autant potentiellement explicatifs de l'engagement effectif ou du retrait, comme l'importance de l'existence d'organisations pour soutenir de tels engagements ou pour permettre la possibilité d'une mobilisation⁵, ou comme l'importance de changements macro-sociaux (dans les formes de militance⁶ ou plus concrètement dans les conditions de vie même des personnes potentiellement concernées par la militance (dans le cas des retraités, on peut penser à l'augmentation du niveau de vie tout au long du XX^e siècle)). On ne peut dès lors séparer trajectoire individuelle et vie des organisations, lesquelles se combinent et co-déterminent les carrières militantes. La notion de carrière, il est vrai, subsume déjà cela ; Becker dit de cette notion qu'elle « désigne les facteurs dont dépend la mobilité d'une position à une autre, c'est-à-dire aussi bien les faits objectifs relevant de la structure sociale que les changements dans les perspectives, les motivations et les désirs de l'individu »⁷. C'est aussi ce que proposent des auteurs tels que Fillieule⁸, Collovald⁹

¹ Le terme d'organisation est utilisé ici dans son sens le plus large, à savoir celui d' « action organisée ». Voir : Friedberg, E., 1992, « Les quatre dimensions de l'action organisée », *Revue française de sociologie*, 33, 4, 531-557.

² Guillemard, A.-M., 1972, *La retraite une mort sociale*, Paris, Mouton.

³ Caradec, V., 1998, « Les transitions biographiques, étapes du vieillissement », *Prévenir*, 35, 2, 131-137.

⁴ Becker, H., 1985, *Outsiders : étude sociologique de la déviance*, Paris, Métailié et Fillieule, O., 2001, post-scriptum à « Devenirs militants », *Revue française de Science Politique*, 51, 1-2.

⁵ McCarthy J., Zald M., "Resource Mobilization and Social Movements: A Partial Theory", *The American Journal of Sociology*, vol. 82, 6, 1977, 1212-1241.

⁶ Ion, J., 1997, *La fin des militants*, Paris, L'Atelier/Ouvrières.

⁷ Becker, H., 1985, *Outsiders : étude sociologique de la déviance*, Paris, Métailié, p. 47.

⁸ Fillieule O., 2001, post-scriptum à « Devenirs militants », *Revue française de Science Politique*, 51, 1-2

ou Sawicki¹⁰ dans leurs différentes tentatives d'articulation des « carrières » et des « contextes » (qu'il s'agisse du contexte de l'acteur, du groupe auquel il appartient ou des institutions par lesquelles ils passent), cette articulation étant largement déterminée par l'état de l'offre organisationnelle aux différents temps T. Comme l'écrivent Sawicki et Siméant : « on ne peut scinder (...) l'étude des dispositions, des filières et réseaux d'adhésion et celles des institutions ou même simplement des groupes à l'origine de l'institutionnalisation. Autrement dit, l'attention soutenue accordée aux logiques individuelles de l'engagement ne doit jamais conduire à oublier que les logiques d'engagement s'inscrivent bien souvent dans des trajectoires collectives et qu'elles adviennent rarement sans un travail de sollicitation émanant de groupes ou d'organisations »¹¹.

Dans le champ de la littérature sociologique s'intéressant à l'engagement des personnes âgées dans des organisations de défense des retraités, ces articulations entre des trajectoires individuelles et un contexte organisationnel et social, et plus encore ce que « font » les membres aux organisations et réciproquement, sont peu questionnées. Bien au contraire, ces objets d'études restent le plus souvent distincts, structurant ainsi deux axes de recherche autonomes.

1) Une réflexion largement orientée vers les personnes âgées et les processus ou les causes du désengagement (cela étant souvent le fait de caractéristiques liées à l'âge) ; ce paradigme, fondé par Cumming¹², rediscuté en France par Guillemard¹³ et Paillat¹⁴, est aujourd'hui largement renouvelé par les approches en terme de « carrière » utilisées par des chercheurs tels que Bucco ou Jarry¹⁵.

2) Des travaux, pour la plupart anglo-saxons, intéressés aux organisations de défenses des retraités en tant que lobbies (Holtzman, Pratt, Morris ou Van Atta¹⁶). Travaillant directement sur les organisations, leurs cadres et leur travail politique, ces recherches ne nous disent rien (ou très peu) des membres de ces organisations qui paraissent alors comme des éléments négligeables dans les choix et directions que prennent les responsables. Sans remettre en cause ces questionnements, on peut néanmoins constater que nous n'avons aucun élément sur le *profil sociologique* des personnes qui deviennent membres, sur ce qui fait que des gens s'y reconnaissent ou ne s'y reconnaissent pas et (surtout) sur l'influence des changements des profils sociologiques de ces membres sur les transformations de ces organisations. Les membres sont encore une fois absents des recherches comme celles de Pratt ou de Walker et Naegele¹⁷, où c'est la « structure des opportunités politiques », ou plus encore l'ouverture et l'écoute des autorités politiques envers ce type d'organisation (avec les incitations /

⁹ Collovald A. (dir.), *L'humanitaire ou le management des dévouements : enquête sur un militantisme de 'solidarité internationale' en faveur du Tiers-Monde*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002.

¹⁰ Sawicki F., 2003 « Le temps de l'engagement. A propos de l'institutionnalisation d'une association de défense de l'environnement », Lagroye J. (dir), *La politisation*, Paris, Belin, 123-146.

¹¹ Sawicki F., Siméant J, 2006, « La sociologie de l'engagement militant: un champ de recherche à décloisonner », communication au colloque « comment penser les continuités et discontinuités du militantisme ? Trajectoires, pratiques et organisations militantes », Lille, 8-10 juin 2006.

¹² Cumming E., Henry, W., 1961, *Growing Old : The Process of Disengagement*, New York

¹³ Guillemard, A.-M., 1972, *La retraite : une mort sociale*. Paris, Mouton

¹⁴ Paillat, P. (dir), 1989 – *Passages de la vie active à la retraite*, Paris, PUF

¹⁵ Bucco, D., 2004, « *La retraite syndicale* ». *Approche sociologique du syndicalisme retraité CGT de l'agglomération nantaise*, Mémoire de DEA de sociologie fondamentale, Université de Nantes [manuscrit]. Jarry M., 2005, « *Des fidèles entre les fidèles* » : *Ethnographie d'une section syndicale CGT de retraités des PTT*. Master de recherche, Université Lille II [manuscrit].

¹⁶ Pratt, H, J.1976 – *The Gray Lobby*, Chicago University of Chicago Press; Van Atta D., 1998 – *Trust betrayed: inside the AARP*, Washington, Regnery Publishing.. Holtzman A, 1963, *The Townsend Movement: A Political Study*. Morris, C., 1996, *The AARP ; America's Most Powerful Lobby and the Clash of Generations*, New York, Times Books

¹⁷ Pratt H., J. 1993 – *Gray Agendas. Interest Groups and Politics Pensions in Canada, Britain, and the United States*, Michigan, University of Michigan Press. Walker, A., Naegele G., 1999 – *The Politics of Old Age in Europe*, Buckingham and Philadelphia, Open University Press

encouragements) qui - cette fois - semblent déterminantes dans l'émergence d'organisme de représentation des retraités.

Il nous semble bien au contraire, et c'est ce que nous voudrions tenter d'esquisser dans cette communication¹⁸ en reprenant à notre compte quelques acquis de la sociologie des mobilisations, qu'il n'est pas possible de comprendre l'engagement des personnes âgées dans de telles organisations à partir de seuls éléments biographiques¹⁹ ni de comprendre l'état du développement du champ de ces organisations à partir d'une seule lecture articulant organisations et structure des opportunités politiques. Bien au contraire c'est l'articulation de ces axes de recherches trop souvent isolés qui doit permettre d'atteindre une pleine compréhension de l'engagement. Comme le note Fillieule, « une analyse en terme de carrière appelle l'articulation des trajectoires individuelles aux contextes dans lesquels elles se déroulent. La prise en compte de l'offre politique contribue en effet à expliquer la manière dont s'opèrent les choix militants. De ce point de vue, le passage à l'acte, pour tous ceux qui sont potentiellement en situation de s'engager ou de se désengager dans un champ de lutte donné, dépend autant de conditions contingentes (rencontres, situation géographique, etc.) et d'une idiosyncrasie personnelle que du champ des possibles politiques »²⁰.

Partir du seul militant ou retraité pour questionner l'engagement, expose au risque de faire « comme si » la (non)volonté (?), l'(in)capacité (?), l'(im)possibilité (?) à l'engagement se situait exclusivement « dans » l'individu, fruit de sa socialisation, omettant ainsi un aspect tout aussi important, nous semble-t-il, qui est celui de l'existence d'organisations ; sans organisation, et quelle que soit sa socialisation préexistante, un retraité ne pourra pas s'engager. De la même manière, on peut penser qu'il convient de réfléchir aux modalités par lesquelles des organisations recherchent et retiennent (ou découragent) certains « profils sociaux ». La question de l'interaction entre ces parcours de militants et les histoires des organisations est donc primordiale, leurs trajectoires respectives, étant autant le fait – on en fait l'hypothèse – de ce qu'y apportent et de ce qu'y cherchent les membres et les militants (leurs visions du monde et leurs demandes identitaires) que de la structuration du champ associatif à un moment donné.

On notera encore que si l'existence d'un *turn over* ou, plus largement, la fluctuation du nombre de membres semble signifier que les membres militent « tant qu'ils se reconnaissent dans l'activité ou dans l'image de l'organisation » et qu'inversement l'organisation retient les membres qui lui correspondraient « par avance », ce serait manquer l'essentiel de cette interaction où des membres peuvent tenter de modifier, dans la durée, l'activité de l'organisation, comme, inversement, l'organisation (et ses cadres en place) peut tenter de changer les motivations des nouveaux membres qui doivent faire face à la sédimentation des expériences de l'organisation et à l'existence de routines. Les organisations et leurs membres ne sont pas de simples reflets les uns des autres, ils interagissent au contraire sans cesse les uns les autres afin de rendre acceptable la situation pour chacun. Notre objectif est donc bien de comprendre où et comment se joue la construction des collectifs de

¹⁸ Et plus largement dans le cadre de notre travail de thèse de doctorat, en cours, sous la direction des professeurs Olivier Fillieule et Michel Offerlé aux universités de Lausanne et Paris I.

¹⁹ Qui plus est quand les membres sont inscrits dans de multiples mondes ou sous-mondes sociaux et participent de différentes organisations ; comme le note Fillieule « les organisations militantes se composent aussi d'individus insérés dans une multiplicité de lieux de l'espace social. Ils sont donc en permanence soumis à l'obligation de de voir se plier à différentes normes, règles et logiques qui, parfois peuvent entrer en conflit » (2001, post-scriptum à « Devenirs militants », *Revue française de Science Politique*, 51, 1-2, p. 207).

²⁰ *Idem*, p. 209.

retraités. C'est que, comme nous l'avons dit, le type d'adhésion individuelle et les profils sociologiques des membres vont influencer la forme que va prendre le collectif ; « la forme concrète que prend l'institution, son organisation, ses rapports internes, ses règles de fonctionnement trouvent leur origine dans l'importation de pratiques expérimentées ailleurs, de savoir faire en quelque sorte recyclés, de dispositions acquises dans un état antérieur du champ ou dans d'autres secteurs d'activités ; les fonctions effectives – c'est-à-dire les usages légitimés – de l'institution l'emportent sur les finalités énoncées par le législateur »²¹.

Pour rendre compte de ces tensions, nous nous arrêterons plus spécifiquement, dans cette communication, sur une organisation, à savoir l'AVIVO Suisse (Association des vieillards, veuves, invalides et orphelins), organisation structurée de manière pyramidale entre des sections locales, cantonales et nationale. Organisation fondée en 1948, elle a connu, en presque 60 ans, de nombreux changements aussi bien dans ses modes d'actions, dans ses objectifs, que dans les profils sociologiques de ses membres (simples militants ou cadres) ; après un rapide compte-rendu de l'histoire de l'AVIVO et de l'évolution du champ de la représentation politique des retraités en Suisse (l'évolution de ce dernier, comme nous l'avons dit, déterminant aussi le devenir de l'organisation), nous tenterons, selon la recommandation de Becker de ne pas étudier « les mouvements de protestation politique comme s'ils impliquaient seulement les protestataires »²² (c'est-à-dire que nous nous intéresserons aux membres aujourd'hui engagés dans l'association pour comprendre la diversité de ce qu'ils y font, cette diversité contraignant largement l'organisation dans son activité). C'est que, et c'est ce que nous voulons montrer dans cette communication, la situation actuelle de l'organisation ne peut s'expliquer que par les personnes qui circulent en son sein. S'intéresser aux membres et à leurs rétributions laisse alors apparaître une hétérogénéité des engagements que les approches en terme d'organisation ou en terme de structure des opportunités politiques laissent trop souvent cachées. On verra alors que si une organisation de défense des retraités comme l'AVIVO a pour objectif premier la défense collective des personnes âgées, avec les changements des profils sociologiques de ses nouveaux cadres et de ses membres, la part principale de son activité se situe aujourd'hui bien plus dans la production de loisirs, dans l'intégration sociale des personnes âgées au sein du groupement. Par delà l'histoire classique de l'organisation, une focalisation sur les membres donne ainsi à voir les tensions auxquelles l'organisation doit répondre au quotidien.

*
* *

²¹ Lagroye J., 2002, « L'institution en pratique », *Swiss Political Science Review*, 8, 34, p. 118.

²² Becker, H., 1985, *Outsiders : étude sociologique de la déviance*, Paris, Métailié, p. 224

Lorsqu'en 1948 entre en vigueur l'Assurance Vieillesse et Survivants (AVS) en Suisse²³, celle-ci, dans sa forme finale, ne satisfait pas tout le monde²⁴. Apparaissent alors, à la suite de cette votation, dans différents cantons et communes, des sections « AVIVO », fondées par des élus populistes²⁵ parmi lesquels Henri Viret (député et conseiller national) et André Muret dans le canton de Vaud, dans l'intention de commencer immédiatement les luttes pour améliorer les retraites, mais aussi pour défendre et aider les retraités face à l'administration ; « *Il fallait créer un organisme qui pourrait s'occuper de ces problèmes et de représenter les assurés devant l'administration ou des tiers. Mais plus encore, le besoin se faisait sentir d'une organisation qui prenne en mains leurs intérêts, qui assure leur défense collective, qui les représente, qui fasse connaître leur point de vue, leurs espoirs, et respecter leurs droits* ». [1969, *XXe anniversaire de la section genevoise de l'A.V.I.V.O.*].

L'AVIVO, organisation structurée d'abord en sections locales, puis en sections cantonales (dans les cantons où il y a plusieurs sections locales) et nationale (en 1959) va, dès sa fondation, largement concentrer son activité sur des actions politiques, en faveur des retraités, à travers un ensemble d'initiatives et de pétitions, tant au niveau cantonal que fédéral, comme le lancement d'une pétition en 1958 adressée aux Chambres fédérales, revendiquant l'amélioration de l'AVS et qui réunira 151'000 signatures (dont les *historiques* précisent que « la quasi totalité ont été collectées par des personnes âgées ») et dont le dépôt, devant la Chancellerie à Berne sera l'occasion d'une manifestation, l'initiative en 1962 « pour l'augmentation des rentes AVS et invalidité en vue d'assurer un minimum vital suffisant à chaque ayant droit » ou la participation en 1969, à l'initiative « pour de véritables retraites populaires », demandant une réforme complète du système d'assurance vieillesse. Aujourd'hui encore, l'AVIVO participe toujours à de nombreuses actions politiques, initiatives ou référendum, concernant non seulement les révisions de l'AVS, mais aussi des questions liées aux assurances maladies ou aux droits des locataires. L'AVIVO est ainsi, à en croire les différents historiques, et dès sa fondation, ce que nous pouvons nommer une « entreprise politique », et si elle offre d'ailleurs aussi quelques loisirs, ceux-ci, dans les premières décennies, apparaissent largement comme secondaires (« La cotisation annuelle – comme il est noté dans les premiers statuts du comité cantonal vaudois (15 mai 1965) – payée par chaque membre représente uniquement sa contribution à la lutte pour améliorer le sort des bénéficiaires de l'AVS et de l'AI. Cette cotisation ne peut pas prétendre à des exigences spéciales quant aux distractions organisées par l'AVIVO ») et prennent

²³ Sur l'histoire de l'AVS, voir : Binswanger P. 1987, *Histoire de l'AVS, assurance-vieillesse et survivants*, Zurich, Pro Senectute, 304 pages. Lassere A. 1972, « L'institution de l'assurance-vieillesse et survivants (1889-1947) », Ruffieux R., *La démocratie référendaire au XXe siècle, Tome 1, analyse de cas*, Fribourg, éditions universitaires, pp. 259 à 326. Leimgruber M., 2005, *Achieving Social Progress without State Intervention ? A Political Economy of the Swiss Three-Pillar Pension System (1890-1972)*, thèse de doctorat, Faculté des Lettres, Université de Lausanne.

On notera d'ailleurs que la littérature secondaire ne donne que très peu d'éléments sur le rôle effectif des organisations de défense des retraités dans le travail de création et de développement de l'AVS. Seuls Dumons (1993, *Genèse d'une politique publique : les politiques de vieillesse en Suisse (fin XIXe – 1947)*, Cahiers de l'IDHEAP, n° 97, Lausanne) et Bourqui et Russi (1984, *La vieillesse, problème de société ? Analyse de vingt ans de discours et de pratiques politiques dans le canton de Vaud*, Mémoire de diplôme d'assistant social, Eesp, Lausanne, 1984) y donnent quelque importance, le premier mettant en évidence l'importance de *Pro Senectute* pour son travail de conscientisation de la population suisse aux problèmes de pauvreté liés à la vieillesse, pour ses liens étroits avec les autorités fédérales et pour son investissement financier dans les campagnes de votation pour l'instauration d'une AVS, les suivants montrant le rôle de l'AVIVO, au niveau vaudois, pour l'instauration de débats sur les politiques de la vieillesse.

²⁴ « *Alors que le principe de l'AVS était admis depuis des décennies, enfin en 1948 elle accoucha d'un véritable petit avorton, qui prévoyait pour une personne seule 40 francs, pour un couple 70 francs. Cela paraissait si minable que des hommes aussi sociaux que par exemple un Léon Nicole au début avaient l'intention de combattre ce projet fédéral. Mais le reste des gens qui voulaient la création d'une assurance vieillesse réussit à le persuader, lui comme certains autres, à utiliser ce qui allait exister et de se battre pour l'améliorer. (...) L'AVS est fort mal nommée. Car il ne s'agit pas d'une assurance, mais d'une simple aide à la vieillesse (...) Elle reste encore une aide aux personnes âgées car la plupart ne pourraient pas vivre sans les prestations complémentaires* » (FOREL, Armand [membre fondateur vaudois], « L'histoire de l'AVIVO est liée à l'histoire de l'AVS » *Courrier de l'AVIVO*, spécial 50^{ème} anniversaire, avril 1998, pp 5-7)

²⁵ « Popistes » se dit des membres du Parti Ouvrier Populaire (POP) (appelé dans certains cantons Parti du Travail).

souvent la forme de voyages d'une journée en car accompagnant les actions à Berne (le comité lausannois décide ainsi, en 1974, pour une nouvelle manifestation à Berne, « de profiter de cette sortie pour faire notre course annuelle en même temps à Berne – Zweizimmen - Château d'Oex - Bulle »²⁶). Le point de vue défendu par l'organisation, mais que l'on retrouve aussi au sein du parti du travail, est celui « du plus petit », c'est-à-dire des plus pauvres. Les actions sont d'ailleurs le plus souvent menées par des populistes qui occupent aussi, comme membres de l'AVIVO, différents postes au sein de cette dernière association. S' « *il n'est pas pensable que des gens ne connaissant pas la situation des personnes âgées, parce que leur situation les met complètement en dehors des difficultés des rentiers AVS, créent des lois qui soient conformes aux besoins de la société* » (un dirigeant), il s'agit bien, là d'un point de vue de classe (sociale), plus que de classe d'âge²⁷.

Ce lien étroit entre POP et AVIVO se retrouve ainsi, tout au long de l'histoire de l'association, par les similitudes géographiques des deux organisations (l'AVIVO, comme le POP, a des sections dans toute la Suisse romande, à l'exception de Fribourg, mais aussi à Bâle et Zurich pour la Suisse allemande), par l'incitation faite aux membres de l'AVIVO de voter pour des élus Popistes (membres ou non de l'AVIVO)²⁸ à travers l'importance des actions conjointes sur le plan politique, entre d'une part des manifestations ou des pétitions de l'AVIVO, et d'autre part des prises de parole des élus du POP (et membres de l'AVIVO) directement dans les instances législatives, au niveau national ou cantonal²⁹, mais surtout par la cooptation des cadres de la première à la seconde. Mais cette relation n'est pas pour autant stable et sans variation. Si en 1970, 8 membres sur 10 du comité de l'AVIVO Vaud (dont le président, le vice-président et le secrétaire étaient militants du parti), cette réalité est aujourd'hui toute autre puisque seules les sections de Lausanne et de Nyon sont dirigées par des élus de ce parti³⁰. La présence de cadres populistes au sein de l'AVIVO va donc aujourd'hui diminuant. Surtout,

²⁶ PV du comité de l'AVIVO Lausanne, 17.02.1974

²⁷ On notera que, dans une brochure publiée en 1999 à l'occasion des 40 ans de l'AVIVO Suisse et des 50 ans de l'AVIVO genevoise et sous la photo des présidents successifs, il est noté : « Ils ne sont ni avocat, ni notaire, ni homme d'affaires, ni fils-à-papa. Ils sont mécanicien, facteur, manœuvre, ouvrier, nés dans les quartiers populaires. Ils sont fils du peuple, ils se sont succédés comme présidents. Les personnes âgées, les retraités vous disent merci ».

²⁸ le 22 février 1957, A. Mermod écrit aux membres et amis de l'AVIVO : « A la veille des élections au Grand Conseil, qui auront lieu des 2 et 3 mars prochains, permettez moi de vous rappeler que le groupe du POP a constamment défendu vos intérêts et souvent avec succès », et douze ans plus tard, lors de l'AG vaudoise de 1969, le président Thuillard : « L'AVIVO ne fait pas de politique, néanmoins il faut reconnaître que tous les vrais défenseurs des personnes âgées sont inscrits sur la liste de POP. Il faut voter POP afin qu'il puisse défendre encore mieux les intérêts de tous ici ». C'est bien plus l'entremêlement des actions menées par les « dirigeants AVIVO – élus populistes », au nom de l'AVIVO ou au nom du POP, mais aussi le soutien d'actions du POP suite à des motions d'élus qui semble largement caractériser les pratiques politique de l'AVIVO vaudoise. En 2006 encore, pour les élections communales lausannoises, tous les membres de la section locale recevront une incitation à voter pour les membres du comité de l'AVIVO lausannoise et vaudoise qui se présentent sur la liste popiste.

²⁹ A titre d'exemple, en 1975, comme le dit le PV du comité cantonal du 23 janvier : « Notre président Thuillard nous informe de son intervention au Grand conseil pour l'obtention d'un subside pour le chauffage et la baisse des impôts pour les bénéficiaires de rentes complémentaires. Malheureusement, il a été battu par la droite du Grand Conseil et n'a pu obtenir satisfaction » ; et dans le PV du 21 octobre, on apprend l'envoi d'une lettre au Conseil d'Etat vaudois, cette fois-ci au nom de l'AVIVO : « Réuni le samedi 18 octobre courant à Lausanne, le bureau du comité cantonal de l'AVIVO vaudoise a pris connaissance avec stupéfaction de l'augmentation massive des impôts aux retraités AVS. (...) ». Pour une analyse fine de ces interactions entre revendications du parti au sein des législatifs et actions de pétitionnement et de manifestation par l'AVIVO, au niveau vaudois, voir BOURQUI, Didier, RUSSI, Marie-Hélène, 1984 - *La vieillesse, problème de société ? Analyse de vingt ans de discours et de pratiques politiques dans le canton de Vaud*, Mémoire de diplôme d'assistant social, Eesp, Lausanne, 1984, 170 pages

³⁰ Jeanneret note à ce propos : « La sujétion de l'AVIVO [en 1970] à la direction du POP est clairement notifiée dans plusieurs documents. Par exemple : 'nous vous demandons de bien vouloir prendre contact avec la section de Lausanne lorsque de nouvelles manifestations seront organisées par l'AVIVO, ne serait-ce que pour respecter la discipline du Parti'. Muret plaçait d'autorité à la tête de l'AVIVO les militants dont il voulait se débarrasser, ou dont il ne savait trop que faire.... (...) Mais ce courrier n'aurait pas pu être écrit aujourd'hui, la section d'Orbe n'a jamais été dirigée par un popiste, et aujourd'hui, seulement Nyon et Lausanne. Ainsi, depuis les années 80, l'AVIVO Vaud est en partie financée par l'OFAS qui lui paie 2,8 équivalents plein-temps, ce qui a accru son autonomie face au POP. Il est indéniable que l'AVIVO a apporté et apporte, aujourd'hui encore, un certain crédit au PST/POP, vu la personnalité des dirigeants successifs (secrétaires et

comme remarqué dans d'autres organisations, la création d'instances différentes (du local au national) a aussi des effets sur le type d'activité développé dans ces différents niveaux, l'action purement politique se menant largement au niveau national et cantonal quand les sections locales proposent avant tout des loisirs : c'est que si l'engagement politique et l'orientation vers la sociabilité tirent les organisations dans des directions opposées, « une forme de compromis entre ces deux logiques, à un niveau avancé du développement organisationnel, est la formation d'une pyramide d'associations, et des associations d'associations avec un nombre élevé de niveaux hiérarchiques. (...) La tension entre les deux logiques est résolue par une chaîne de relations hiérarchiques inter-organisationnelles, qui permettent, par le passage de niveau la transformation des intérêts les plus spécifiques aux plus généraux »³¹. Les activités locales servent au projet politique (par le nombre de membres qu'elles permettent d'attirer, par les connaissances des conditions de vie des personnes âgées tirées du service d'aide au remplissage des déclarations d'impôts³², ou par le travail de collecte de signatures qui peut être fait à l'occasion de pétitions ou référendum), tout en diminuant les tensions entre les activités politiques et les loisirs.

Ces transformations de l'organisation se lisent encore dans les changements de statuts ; ainsi, en 1993 (année du départ du président-fondateur, Roger Dafflon, ancien conseiller national popiste et maire de Genève) l'organisation adopte de nouveaux statuts et un « élargissement du nom » de l'association (on passe de l'« association de vieillards, veuves invalides et orphelins » à l'« association de défense et de détente des retraités »). L'association prend ainsi acte, pourrions-nous dire, des transformations qui se sont faites au sein de son public et dans ses activités. Si le travail politique est toujours bien présent, réalisé surtout au niveau cantonal et national, les différentes autres activités de loisirs, ont pris elles une part toujours plus importante (au niveau lausannois, on peut citer : les courses pédestres, l'atelier couture, les mardis du cinéma, le cyber café, les thés dansant, les conférences du samedi, la gymnastique, etc.).

Il faut enfin noter – élément au cœur de notre travail de thèse mais que nous ne pourrions développer ici – que si les transformations de l'AVIVO laissent subsumer des changements dans les profils sociologiques de ses membres (à travers l'élargissement des activités proposées, à travers les changements de mode d'action) – ce sur quoi nous reviendrons plus bas – elle est aussi le fait de changements importants du champ de la représentation politique des retraités en Suisse. Si l'AVIVO s'est partiellement construite face à Pro Senectute, d'autres organisations ont émergé depuis en Suisse romande, se positionnant cette fois, face à elle, comme - dans le canton de Vaud - la Fédération vaudoise des retraités (FVR) qui, fondée en 1991, se revendique non partisane³³ et plus représentative que l'AVIVO, ou le Mouvement des Aînés (MDA) qui reproche aux deux premières d'être trop politiques³⁴. Surtout, au niveau suisse, la fin du XXe siècle a connu l'émergence de différentes fédérations, comme l'ASA (Association Suisse des Aînés) et la FARES (Fédération des Associations de Retraités et d'Entre-

présidents) : Henri Viret, Meinard Beaud, Gustave Thuillard, Paul Loup, Marc Vuillemier, etc. A la veille des élections, le POP envoie systématiquement une circulaire aux membres de l'AVIVO » Jeanneret P., 2002, *Popistes – Histoire du Parti Ouvrier et Populaire Vaudois 1943 – 2001*, Lausanne, Ed. d'en bas.

³¹ Schmitter P., Streeck W., 1999, *The Organization of Business Interests: Studying the Associative Action of Business in Advanced Industrial Societies*, Max Planck Institut für Gesellschaftsforschung, mars, p. 52.

³² En janvier 2002 et à propos d'une révision de la fiscalité où l'AVIVO écrit : « De par les contacts que nous avons avec les contribuables à l'AVS, surtout lors des remplissages de feuilles d'impôts (plus de 2500 par période), nous pensons être à même de vous transmettre quelques réflexions utiles »

³³ Rendant compte de cet événement, l'AVIVO Vaud, dans son bulletin n°54 d'août 1990, écrit : « des milieux radicaux lausannois tentent de créer un *groupement syndical de retraités* » et que « l'AVIVO reste la seule association à défendre les intérêts du 3^e âge »

³⁴ La présidente du MDA déclare ainsi, dans un journal local (*Lausanne-Cité*) le 1^{er} juin 1995 que l'AVIVO et la FVR sont politiques quand le MDA ne l'est pas.

aide Suisse), co-fondatrices en 2001 du CSA (Conseil Suisse des Aînés)³⁵. L'AVIVO est ainsi membre aujourd'hui de la FARES et, à travers elle, du CSA. Le nombre d'organisations de retraités et leurs domaines d'activités se sont, tout au long du siècle, largement développés et diversifiés, conjointement à l'élévation du niveau de vie des personnes âgées (à travers l'augmentation du montant de rentes AVS) et aux transformations de leurs modes de vie. Surtout, si les premières organisations de retraités (Pro Senectute en 1917, l'AVIVO en 1948) se sont constituées face à un Etat largement en retrait sur les questions liées à la vieillesse, ce rapport d'opposition a aujourd'hui largement évolué. Le gouvernement fédéral a aujourd'hui reconnu le CSA comme son interlocuteur officiel « des retraités » et en subventionne à ce titre le secrétariat. L'existence du CSA, sa reconnaissance par la Confédération, de même que l'émergence de politiques de retranchement³⁶ ont modifié les répertoires d'action utilisés, l'action passant moins par les manifestations et les initiatives individuelles que par des actions opérées à travers le processus de « consultations »³⁷ auquel participent la FARES et le CSA.

*
* *

Au-delà ou en-deça de cette histoire classique de l'AVIVO, nous voudrions, pour la période contemporaine et en nous arrêtant sur trois membres de l'AVIVO, revenir sur notre postulat de départ, à savoir que la situation actuelle de l'organisation est indissociable des investissements différenciés de ses membres et de leurs profils sociologiques, deux éléments qui évoluent dans le temps. Si les facteurs externes donnent une lecture particulière de l'évolution de l'organisation, liée aux changements de contexte, l'attention portée aux membres donne à lire d'autres facteurs explicatifs des évolutions, facteurs que nous allons interroger ici. Si, comme nous l'avons vu rapidement, l'activité aujourd'hui déployée par l'AVIVO n'est plus comparable à celle développée à ses débuts (même si le projet politique est resté largement le même) – la discussion de l'action politique se faisant largement au niveau national quand les sections locales produisent toujours plus des activités de loisir –, il nous semble que ces changements, s'ils ont partie liée avec les changements du champ de la représentation des retraités en Suisse, doivent tout autant ou surtout aux transformations des profils sociologiques des membres qui y militent, à leur hétérogénéité ou aux changements de rapports de force entre les différents profils au sein de l'organisation. N'ayant malheureusement que peu de données sur des « générations militantes³⁸ », nous questionnerons principalement ces transformations de l'organisation en nous concentrant sur ce que les membres

³⁵ Sur ce point, voir les résultats (provisoires) d'un questionnaire que nous avons adressé aux différentes organisations membres du Conseil Suisse des Aînés (CSA):

http://www.unil.ch/webdav/site/iepi/users/epibiri1/public/Lambelet_Resultats_textuels_quest.pdf

³⁶ Nous faisons l'hypothèse que le changement de répertoire d'action en cette fin de XX^e siècle est aussi lié au changement de contexte, c'est-à-dire à l'émergence de politiques de retranchement (Day, C., 1998, « Old Age Interest Groups in the 1990's: Competition, Coalition and Strategy » in Steckenrider, J., Parrot, T. (dir.), *New Directions in Old Age Policy*, Albany, State University of New York Press, pp. 131 à 150. Pierson, P., 1994, *Dismantling the Welfare State? Reagan, Thatcher, and the Politics of Retrenchment*, Cambridge University Press). C'est ce que semble en tous les cas montrer Bourqui et Russi quand ils écrivent : « Lors des débats concernant les révisions fédérales de l'AVS, l'AVIVO s'est manifestée au Grand Conseil vaudois. Par une résolution, en 1961, et deux pétitions : l'une en 1965 et l'autre en 1969. Ces interventions visaient à assurer que les réadaptations des rentes soient faites dans les meilleures conditions possibles pour les bénéficiaires (...). Grâce à son activité politique constante auprès des autorités vaudoises, l'AVIVO été reconnue comme partenaire social par le Conseil d'Etat (...). Par contre, par la suite, comme le notent encore ces auteurs, le débat portant largement sur la politique hospitalière, confiées à des experts, l'AVIVO sera beaucoup moins présente. (Bourqui, D., Russi, M.-H., 1984, *La vieillesse, problème de société? Analyse de vingt ans de discours et de pratiques politiques dans le canton de Vaud*, Mémoire de diplôme d'assistant social, Eesp, Lausanne, 1984).

³⁷ Knapp, B., 1992, « Groupes de pression et administration en Suisse », *Annuaire Européen d'Administration Publique*, XV, Paris, CNRS, pages 161 à 180

³⁸ Péchu, C., 2001, « Les générations militantes à droit au logement », *Revue française de science politique*, 51, 1-2,, pp. 73 à 103.

font dans leur engagement. Les trois membres de l'AVIVO, choisis pour illustrer notre propos, ont été sélectionnés, à partir des nos analyses en cours, pour l'hétérogénéité des motivations à l'engagement qu'ils mettent au jour et pour la diversité des modes de militance (c'est-à-dire des rapports spécifiques et durables à l'organisation) dont ils rendent compte, le tout au sein d'une même organisation. Ils permettent, nous semble-t-il, de poser quelques premiers éléments de réponse à la problématique posée dans cet article³⁹.

Un des enjeux fondamental de toute organisation – et peut-être plus encore d'une organisation de personnes âgées où le départ des membres peut-être parfois rapide, du fait de la maladie, d'une entrée en home ou du décès – est de trouver des membres et des cadres, afin d'assurer sa pérennité et sa survie (l'organisation a besoin de membres pour fonctionner, tant pour des raisons financières - l'activité dépend des cotisations - que pour des questions de légitimité - plus il y a de membres, plus le groupe est considéré comme représentatif). Les moyens de faire des adhésions sont divers ; certaines sections de l'AVIVO organisent chaque trois ans l'envoi de plaquettes de présentation aux habitants de la région de plus de 65 ans, d'autres organisent des stands de présentation lors des journées d'accueil des nouveaux retraités par les communes ou devant des centre commerciaux, et toutes profitent de la visibilité obtenue lors des campagnes politiques ou de l'attrait des loisirs pas chers. Si une organisation retient, comme nous l'avons dit dans l'introduction, certains membres plutôt que d'autres, elle doit aussi « faire avec » les membres qui se présentent⁴⁰.

C'est surtout, à en croire les entretiens approfondis effectués jusqu'à ce jour, par le bouche à oreille ou sur la proposition de personnes déjà membres que la plupart des membres a adhéré.

Monsieur B : *« Je suis arrivé à l'AVIVO tout par hasard, parce que j'avais un copain qui était à l'AVIVO, et moi, je pars souvent seul, pour marcher ou pour faire du vélo ; je suis tout le temps tout seul. Je ne cherche pas la compagnie. Lui me dit : ' pourquoi tu ne viendrais pas avec nous ? L'AVIVO c'est bien ' j'ai dit que je voulais bien venir. Ma première sortie c'était... il font une journée Tulipe, à Morges. (...) C'est comme cela que c'est parti ; j'ai continué avec eux. J'ai fait toutes les sorties. Mon ami, l'hiver il vient moins facilement, s'il fait mauvais temps ou froid. Ce que j'ai découvert, c'est que les dames sont très courageuses et l'hiver, ce n'est pas rare que je sois le seul homme avec entre onze et quatorze femmes ».*

Madame C : *« J'ai commencé à m'intéresser aux personnes âgées dans la petite ville où j'habitais avant, où il n'y avait rien du tout ; il me semblait qu'on devait pouvoir faire quelque chose, alors j'ai créé un club ; j'ai pris*

³⁹ Voici quelques caractéristiques objectives de ces trois personnes : Monsieur A est aujourd'hui âgé de 76 ans ; de formation universitaire, il a toute sa vie doublé son activité professionnelle d'une activité syndicale, occupant différentes responsabilités tant au niveau local que cantonal. Membres durant quelques années du POP, il l'a par la suite quitté, mais est toujours resté proche des idées défendues par l'extrême gauche ; il est veuf depuis quelques années. Monsieur B, lui, est âgé de 66 ans ; ayant travaillé toute sa vie dans une entreprise de transport, il s'est largement investi dans les clubs de sports dont il était membre, en occupant différents postes de secrétaire et de président. Aujourd'hui la marche est son principal loisir, loisir qu'il partage avec sa femme, encore en activité. Madame C, enfin, mariée et aujourd'hui âgée de 73 ans s'est engagée dans l'animation des personnes âgées, une fois ses enfants élevés. C'est fort de son activité professionnelle qu'elle a été recrutée par l'AVIVO.

⁴⁰ On notera que si Bucco (2004) et Jarry (2005), travaillant sur des retraités syndiqués, ont montré combien l'engagement de membres dans les sections de retraités se faisait – lorsqu'il se faisait – largement dans la continuité de l'engagement syndical précédant, l'analyse de l'engagement dans des organisations non-syndicale ne permet pas de présumer de telles continuités. En effet, si l'histoire de l'AVIVO est largement liée à celle du POP, tous les membres de la première ne sont pas (ou n'ont pas été) des membres de la seconde (l'AVIVO Suisse dit compter environ 30'000 membres, quand le PST ne compte « que » 10'000 membres)

des contacts avec la commune, la municipalité, l'Eglise, et tout, et puis j'ai réussi à ouvrir ce club qui a excessivement bien marché, c'est la preuve qu'on répondait à un besoin parce que tout de suite on a eu 150 à 200 personnes qui se sont inscrites. Il a fallu contacter des appuis, chercher des appuis financiers, parce que c'est ce qui compte pour commencer, et puis, c'est quand même d'être équipé au point de vue bureau, et puis on part, en faisant une circulaire, qu'on adresse à toutes les personnes du 3^{ème} âge en leur proposant l'ouverture d'un club ; si les gens veulent bien s'inscrire, c'est comme ça que cela démarre. Alors après on nomme un comité et puis voilà, on part sur des animations mensuelles... et puis cela a duré... et il est d'ailleurs toujours ouvert ce club, il a 25 ans. (...) Quand mes enfants sont devenus grands, j'ai trouvé d'abord un travail de secrétaire de district à Pro Juventute, c'était donc à l'opposé des personnes âgées, et par là même, quelques temps après, j'ai postulé pour une place d'animatrice en EMS, c'était pas loin d'ici ; mais tout en travaillant, j'ai gardé l'animation de ce club et la présidence. Alors j'ai travaillé pendant 8 ans dans l'EMS, tout en faisant les trajets tous les jours jusque dans la petite ville où j'habitais avant ; quand je travaillais dans cet EMS, je venais aussi souvent ici, j'avais des contacts avec différentes personnes, et il s'est avéré que l'AVIVO n'avait ... cherchait un ou une présidente ; alors on m'a demandé si je voulais m'engager comme présidente de l'AVIVO, ce que j'avais accepté ».

L'adhésion à l'organisation, comme le montre ces deux extraits, ne se fait pas en pleine connaissance de cause, mais passe le plus souvent par une activité ou l'autre de l'organisation, activité qui peut ne pas être au « cœur » du projet de l'association. Si l'AVIVO, comme nous l'avons vu, est chronologiquement et symboliquement d'abord une organisation de défense politique des retraités, ce projet peut ainsi être, au moment de l'adhésion ignoré ou même rejeté.

Monsieur B : *« [Vous saviez, à votre entrée, que l'AVIVO était liée au POP ?] Non, pas du tout ; je savais que l'AVIVO existait ; dans l'entreprise de transport où je travaillais, on rigolait du Noël de l'AVIVO... je ne savais pas qu'il y avait autre chose que la marche ; je l'ai découvert dans le journal ».*

Madame C : *« Alors on m'a demandé si je voulais m'engager comme présidente de l'AVIVO, ce que j'avais accepté, mais j'avais mis des conditions, c'est que ce soit ni religieux, ni politique ».*

Des membres adhèrent aussi en pleine connaissance de cause et/ou en faveur de cette cause⁴¹ ; c'est le cas de monsieur A : *« Je suis arrivé à la retraite et j'étais syndiqué et la question qui se posait pour moi était : maintenant que je suis retraité, qu'est-ce que je fais encore au niveau du syndicat. Parce que j'avais milité dans le cadre de ma profession, mais aussi des problèmes plus généraux ; j'avais été président de la section régionale donc je m'occupais autant des enseignants que des cantonniers, des gens de l'administration... tous les employés de l'Etat qui étaient syndiqués au syndicat. (...) La question qui se posait pour moi c'était : est-ce que je vais continuer à militer au sein du groupe de ma profession? La réflexion fondamentale, c'est qu'au niveau syndical, la militance elle part de sa situation sur son lieu de travail. (...) Je me pose la question. Est-ce que je suis encore en mesure – selon mes principes, mais aussi selon ma conception de la militance syndicale, est-ce que je suis encore en mesure de travailler sur le plan de ma profession. Et ce qui m'est apparu, c'est que je pouvais manifester ma solidarité envers mes collègues actifs, mais que sur le plan du groupe, je ne pouvais pas*

⁴¹ Mais, des entretiens aujourd'hui effectués, il ne constituent pas la majorité.

militer, mon lieu de travail ce n'était plus là. (...) Je me suis alors demandé : Quel est mon lieu de travail maintenant ? Et alors la réponse était : finalement, mon lieu de travail, c'est un lieu de gestion de mon vieillissement. En fait, mon travail, c'est la gestion de mon vieillissement. Cela se fait à plusieurs niveaux : au niveau personnel, santé, etc. et réflexion sur le vieillissement. Et il y a les problèmes généraux qui concernent le vieillissement. Là je me sentais en prise directe. Plutôt que de considérer le vieillissement comme une chose qui vous tombe dessus mais qu'on n'aime pas voir, plutôt aller le voir. Et c'est là que je me suis dit que je vais militer sur le plan du vieillissement. D'où mon engagement dans des associations... Il y a tout un problème, c'est que j'avais envie de le faire sur le plan du syndicat d'abord, mais là, quelle est la place des retraités dans les syndicats ? je rappelle qu'ils font à peu près 25%, dans chacune des fédérations, ils représentent entre 20 et 25% le nombre de syndiqués retraités. Dans mon syndicat, quand quelqu'un entre à la retraite, on le passe d'office dans le groupe des retraités. Mais le problème est difficile.... Un secrétaire syndical si on va lui poser un problème de retraités, il a toujours d'autres problèmes plus urgents à traiter, toujours, quelque soit sa bonne volonté. J'ai essayé d'animer un groupe de retraités, je suis allé dans le groupe des retraités national de mon syndicat. Et là je me suis dit qu'il ne se passait pas grand chose. Alors j'ai cherché différents endroits où il me serait possible d'utiliser mes différentes possibilités. Et elles étaient plutôt minces. Et même sur certains problèmes concernant la vieillesse, au niveau syndical, les syndicats sont tout content quand on va travailler ailleurs plutôt que de demander au syndicat de s'en occuper (quand bien même ils en ont 35% qui paient des cotisations). Tout content parce qu'ils ne viennent pas leur demander du travail sur ce plan là. Je ne critique pas. Mais les syndicats n'ont pas intégré que la retraite est notre nouveau lieu d'activité. Les syndicats voient les retraités comme des forces d'appoint, il faut qu'ils continuent à être solidaires avec les actifs, ce que je veux très volontiers faire. Mais aussi, cette solidarité – je vais devenir caricatural – c'est de mettre sous pli, et souvent cela ne va pas au-delà, souvent on ne prend pas en charge leurs problèmes de retraités. Il faut dire que les problèmes touchent aux assurances sociales et au niveau de l'Union Syndicale Suisse les problèmes généraux des assurances sociales sont traités au niveau de la centrale par quelques secrétaires syndicaux qui sont des secrétaires syndicaux centraux et qui, au fond.... J'avais le sentiment, souvent, c'était le cas à la commission des retraités de mon syndicat, que je dérangeais avec mes questions. Voyant cela j'ai été regarder dans les associations. J'ai fait partie de toutes les associations possibles, essentiellement AVIVO, fédération des retraités ».

Ces différentes motivations à l'engagement expriment ainsi différentes visions de l'organisation, de ce qu'elle est et de ce qu'elle doit produire. Ces trois membres auraient sans doute pu s'engager ailleurs (dans un club de marche pour l'un, dans un club de loisirs pour l'autre, dans une section syndicale active pour le dernier) si tant est que l'offre organisationnelle ait existé ou, plus encore, qu'ils en aient eu connaissance. L'engagement à l'AVIVO, s'il sera durable, semble suivre un acte d'adhésion largement contingent.

Ces différents motifs et contextes d'engagements font alors de l'AVIVO une organisation en tension : simultanément « lieu d'engagement politique ou syndical » et « groupe de loisirs ». Cette tension redouble d'autres distinctions que ce soit le niveau d'action privilégié (national ou local) ou le sens donné au terme de « défense des retraités » (une défense contre l'isolement par l'offre d'activité, ou une défense des retraités comme groupe social à travers une lutte pour leurs acquis sociaux).

Monsieur A est caractéristique de cette première vision de l'organisation, refusant le pôle « loisirs » et s'investissant au niveau national : « *Si on me condamne à faire la sortie au parc des promenades, je ne suis pas à l'aise. J'ai rien contre les gens qui le font, mais il ne faudrait pas faire que cela. L'AVIVO, fait cela, mais fait autre chose. La Fédération suisse des retraités aussi fait autre chose. (...) Alors je me suis spécialisé dans les assurances sociales, ce qui fait qu'à la FARES je participe à la préparation des avis de la FARES sur les problèmes qui concernent ceci. La FARES reçoit les consultations sur l'AVS, la LPP et la LAMAL et on s'est spécialisé dans la réponse aux consultations* ». Au contraire, Monsieur B et Madame C participent, eux, pleinement du pôle « loisirs » et « local », cette dernière, comme on l'a vu, posant même des exigences à son adhésion, allant à l'encontre de l'objectif premier de l'organisation ; « *évidemment, là je me heurtais à quelque chose d'important, parce que c'était des populistes qui avaient ça. C'était encore très ancré, quand j'ai repris, c'était des fortes têtes populistes, évidemment moi qui arrivait là au milieu, disant que je ne voulais pas entendre parler de politique, évidemment j'ai du me battre et enfin j'y suis arrivé et puis, cela a continué sur les chapeaux de roues, un peu plus que ça ne l'était, on a fait beaucoup d'inscription, et puis, voyant qu'il y avait tellement de monde, entre 650 et 680 membres, je trouvais qu'il y avait une lacune, parce que je trouvais qu'on ne fonctionnait qu'en assemblée générale, deux courses par année, un repas annuel, moi je trouvais que c'était peu, qu'il y avait peu de contact. Au sein de cette AVIVO, j'ai recréé un club comme je l'avais créé dans la petite ville où j'habitais avant (où j'avais entre temps lâché la présidence du club) avec la condition que pour en faire partie, il fallait être membre AVIVO, parce que la caisse de l'AVIVO nous finançait pour bonne partie, et puis là aussi, on avait aussi toujours une moyenne de 140 membres, on a fait, une activité mensuelle, plus des courses, plus des voyages, et puis cela a tenu, j'ai tenu 14 ans* ».

Ces quelques extraits rendent compte ainsi de perceptions et de vécus différenciés parmi les membres de l'organisation. Plus que cela, et ce qui nous semble important ici de noter, ces différences d'engagement ont surtout des effets qui dépassent le simple vécu de chacun pour influencer l'organisation dans son ensemble. Le travail effectif de chacun de ces membres rend ainsi compte, par un autre éclairage, des transformations plus globales de l'AVIVO vue dans la présentation historique.

L'élection de monsieur A, comme représentant de l'organisation dans les organisations faïtières, maintient l'image, auprès de celles-ci, d'une AVIVO encore très politisée et son travail de rédaction d'articles pour le journal de sa section cantonale de l'AVIVO⁴² confronte encore aujourd'hui tous les membres de l'AVIVO de ce canton aux questions de politique sociale. L'activité de madame C – par les coudées franches qu'elle a eue du fait de l'absence d'autres forces vives dans son comité – a, elle, transformé largement sa section, par l'énergie mise à développer le pôle « détente », par la création d'un club de loisirs au sein même de la section⁴³ et par l'absence de place laissée aux questions politiques. L'AVIVO est ainsi devenue aujourd'hui (mais cela fluctue et de nouveaux changements sont toujours possibles) une organisation tantôt politique, tantôt amicale, selon les

⁴² Monsieur A : « *on m'a proposé, il y a trois ans, quand ils ont étoffé leur Journal, de faire une chronique sur les assurances sociales, ce que j'aime beaucoup faire, tous les deux mois, où j'essaie d'exposer comment les choses se passent en essayant de donner une critique de ce qui est en train de se faire. Essayer de décoder et de démystifier certaines actions des néolibéraux. Comment les néolibéraux essaient de manipuler ce qui se passe dans les assurances sociales. C'est mon dernier article sur la dernière étude de Avenir suisse sur la retraite et la Lamal* ».

⁴³ On remarque d'ailleurs que les ressources financières de l'AVIVO soutiennent les activités de loisirs du club créé par madame C. On voit alors le changement survenu dans cette section par rapport aux premiers statuts de l'AVIVO Vaudoise stipulant que (cf *supra*) « la cotisation annuelle payée par chaque membre représente uniquement sa contribution à la lutte pour améliorer le sort des bénéficiaires de l'AVS et de l'AI. Cette cotisation ne peut pas prétendre à des exigences spéciales quant aux distractions organisées par l'AVIVO »

régions. Plus généralement, on voit l'importance que peut avoir un(e) président(e) de section sur l'information politique auquel chaque membre de la section va être confronté. Des sections verront ainsi l'assemblée générale intégrée ou non au repas de Noël, des piquets de récolte de signatures lors de pétition organisés ou non⁴⁴.

Cette limitation de l'activité politique aux niveaux cantonal et national, mais aussi à seulement quelques sections, semble tout à fait nouvelle et bien le fait du départ d'anciennes et de l'arrivée de nouvelles « générations militantes ». C'est ce qu'indique madame C quand elle dit qu'avec sa vision de l'association elle se heurtait « à quelque chose d'important, parce que c'était des populistes qui avaient ça », événement moins isolé qu'il n'y paraît puisque, comme nous l'avons déjà noté (voir *supra*) en 1970, 8 membres sur 10 du comité de l'AVIVO Vaud étaient militants du parti et qu'aujourd'hui ils ne sont plus que deux. Les membres changent et c'est toute l'activité de l'organisation qui se trouve modifiée. Naturellement, l'association sédimente et vit aussi sur la base d'un certain nombre de routines, et ses cadres engagés pour un combat politique tentent de maintenir l'orientation politique par un travail de sensibilisation. L'AVIVO Lausanne, à titre d'exemple, organise ainsi des séances d'informations, tant sur des problématiques liées à la vieillesse (elle a invité par exemple le conseiller d'Etat en charge des affaires sociales pour une conférence suivie d'une discussion ouverte) que sur des problématiques plus générales (une après-midi sera ainsi consacrée au sujet « tout savoir vraiment sur les réfugiés qui arrivent dans notre canton ; comment sont-ils accueillis ? Quelle est la réalité de leur situation ? »). Monsieur B, d'ailleurs, dans sa section, si lors de son adhésion il ignorait que l'AVIVO proposait autre chose que des marches et un repas de Noël, est devenu, depuis, co-responsable des « marches », aide à la mise sous pli lors des envois et suit parfois les conférences. Malgré cela, et confirmant les transformations observées, dans le cadre de la votation d'une nouvelle loi sur les EMS (Etablissements médicaux-sociaux) en juin 2005 où l'AVIVO Vaud sera très active, toutes les sections locales ne participeront pas à la collecte de fonds, l'argent venant principalement de l'association cantonale et des sections de Lausanne et de Nyon, deux sections encore dirigées par des présidents membres du POP.

« Ce qui rassemble » les différents membres de l'organisation n'est ainsi pas stable, et la pérennité même de l'organisation dépend ainsi sans cesse de l'engagement des uns et des autres et de leur capacité à s'entendre sur un socle commun. L'émergence et la disparition de nouvelles sections est à ce titre intéressante ; si une nouvelle section, pour prendre l'exemple du canton de Vaud, a été fondée en 2005 dans la Broye, d'autres sections, ailleurs, disparaissent ou se scindent. La lecture des PV de l'AVIVO Suisse nous apprend ainsi (PV du comité Suisse du 22 avril 1972) l'existence d'« une lettre de la section de St-Imier, nous faisant part de la décision prise par son comité de se retirer de l'AVIVO et d'adhérer au groupement récréatif Bel-Automne. Pierre Guéniat (...) déplore que cette section de l'AVIVO n'ait plus d'action revendicative. Il désire que les organisations de Vieillards restent dans l'esprit de l'AVIVO et ne deviennent pas des clubs d'amusement, mais restent des mouvements revendicatifs ». En 1995, ce sont des membres d'une autre section qui, la trouvant trop « populiste », décident de la quitter pour créer un nouveau club de pétanque ; c'est enfin la peur parfois exprimée par des membres de comités, de ne voir l'AVIVO ne faire plus que du loisir, comme lors du comité cantonal du 17 avril 1993, où, à propos de l'AVIVO Suisse et de ses nouveaux statuts : « Nous devons devenir partenaire de la

⁴⁴ Madame C, à la question de savoir si la section organise des collectes de signatures lors de votations, répond : « Non, les membres du comité sont trop âgés, et moi, avec mes ennuis physiques, je ne peux pas rester une journée debout au marché. Mais il y a assez d'autres associations, comme les socialistes ; nous, nous sommes trop vieux ».

commission fédérale en matière de personnes âgées. Il faut que l'AVIVO ne soit plus uniquement celle des loisirs ; il faut donner un nouveau tournant, une nouvelle raison d'être de l'AVIVO ».

Conclusion

S'intéresser aux membres, à leurs motivations et aux rétributions qu'ils trouvent dans l'engagement, à la manière dont se constitue le collectif, laisse ainsi apparaître des tensions que les approches en terme d'organisation ou en terme de structure des opportunités politiques laissent trop souvent cachées. Si une organisation de défense des retraités, comme l'AVIVO, a pour objectif premier la défense collective des personnes âgées, la part principale de son activité, aujourd'hui, se situe bien plus dans la création du collectif, dans la production de loisirs, dans l'intégration sociale des personnes âgées au sein du groupement.

Si l'AVIVO garde l'image d'une organisation revendicative, et si dans le champ des organisations de défense des retraités elle reste sans doute l'une des organisations les plus engagées politiquement, une analyse de l'activité réellement développée au niveau local et cantonal montre néanmoins que derrière cette image de continuité les « générations » de membres changent et, avec eux, les motivations à l'engagement. Les différences de registres d'activité entre le niveau local et national peuvent alors se lire, nous semble-t-il, comme des réponses trouvées par le collectif afin d'amenuiser ces tensions⁴⁵ ; d'ailleurs, même si les membres des sections locales sont toujours moins impliqués (ou s'impliquent toujours moins) dans le travail politique, ils participent néanmoins, dans une logique de représentation par le nombre, à la légitimité de l'organisation au niveau suisse par le simple fait d'être membres⁴⁶. Et si cette évolution peut être lue, pour une part, comme le fait de la structuration toujours plus complexe du champ de la représentation politique des retraités en Suisse (avec l'importance croissante des organisations faïtières comme interlocuteurs légitimes auprès de la Confédération), il nous semble au contraire qu'elle est tout autant liée à la présence toujours plus importante de présidents non-populistes dans les sections locales, à des changements dans les profils sociologiques des nouveaux militants, et aux types d'activités que veulent développer les membres en place. La transformation de la dénomination même de l'AVIVO, passée d'Association des vieillards, Invalides, Veuves et orphelins, à celle d' Association de défense et de détente des retraités en serait le signe.

⁴⁵ Assurément, ces tensions, si elles ne sont sans doute pas nouvelles - elles caractérisent, pour Schmitter et Streeck (1999), toutes les organisations - se sont trouvées exacerbées avec l'émergence d'autres organisations de retraités, travaillant tantôt sur des questions politiques et offrant tantôt des loisirs ; l'exercice pour l'organisation consiste alors bien à maintenir l'activité de ces deux pôles simultanément, la conservation d'un nombre important de membres étant nécessaire à la légitimité de l'organisation comme interlocuteur de poids dans le cadre des structures faïtières.

⁴⁶ Et le nombre de membres de l'organisation semble augmenter. Si les chiffres en nos mains sont lacunaires, il semble que pour sa section lausannoise, l'organisation soit passée des 2025 à 3400 membres entre 1964 et 2003, que celle de Genève soit passée de 6000 à 18'000 membres entre 1969 et 2003. Au niveau suisse, depuis le début des années 1990, le nombre de membre semble rester stable, autour de 30'000.

Bibliographie

- BINSWANGER, P., 1987, *Histoire de l'AVS, assurance-vieillesse et survivants*, Zurich, Pro Senectute.
- BOURQUI et RUSSI, 1984, *La vieillesse, problème de société ? Analyse de vingt ans de discours et de pratiques politiques dans le canton de Vaud*, Mémoire de diplôme d'assistant social, Eesp, Lausanne.
- BUCCO, D., 2004, « *La retraite syndicale* ». *Approche sociologique du syndicalisme retraité CGT de l'agglomération nantaise*, Mémoire de DEA de sociologie fondamentale, Université de Nantes, [non publié]
- BECKER, H., 1985, *Outsiders : étude sociologique de la déviance*, Paris, Métailié
- CARADEC, V., 1998, « Les transitions biographiques, étapes du vieillissement », *Prévenir*, 35, 2, 131-137
- COLLOVALD A. (dir.), *L'humanitaire ou le management des dévouements : enquête sur un militantisme de 'solidarité internationale' en faveur du Tiers-Monde*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002.
- CUMMING, E., et HENRY, W., 1961, *Growing Old : The Process of Disengagement*, New York
- DAY C., 1998, « Old Age Interest Groups in the 1990's: Competition, Coalition and Strategy » in STECKENRIDER J., PARROT T. (dir.), *New Directions in Old Age Policy*, Albany, State University of New York Press, pp. 131 à 150.
- DUMONS, B., 1993, *Genèse d'une politique publique : les politiques de vieillesse en Suisse (fin XIXe – 1947)*, Cahiers de l'IDHEAP, n° 97, Lausanne.
- FILLIEULE, Olivier, 2001, post scriptum à « Devenirs militants », *Revue française de Science Politique*, 51, 1-2
- FRIEDBERG, E., 1992, « Les quatre dimensions de l'action organisée », *Revue française de sociologie*, 33, 4, 531-557.
- GAXIE D., 1977, « Economie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, 27, 1, pp. 123-154.
- GUILLEMARD, A.-M. 1972, *La retraite : une mort sociale. Sociologie des conduites en situation de retraite*, Paris, Mouton.
- HOLTZMAN A., 1963, *The Townsend Movement: A Political Study*. New York, Bookman Associates
- ION, J., 1997, *La fin des militants*, Paris, L'Atelier/Ouvrières
- JARRY M., « *Des fidèles entre les fidèles* » : *Ethnographie d'une section syndicale CGT de retraités des PTT*. Master de recherche, Université Lille II [manuscrit], 2005
- JEANNERET P., 2002, *Popistes – Histoire du Parti Ouvrier et Populaire Vaudois 1943 – 2001*, Lausanne, Ed. d'en bas.
- KNAPP, B., 1992, « Groupes de pression et administration en Suisse », *Annuaire Européen d'Administration Publique*, XV, Paris, CNRS, pages 161 à 180
- LASSERRE, A., 1972, « L'institution de l'assurance-vieillesse et survivants (1889-1947) », RUFFIEUX, R., *La démocratie référendaire au XXe siècle, Tome 1, analyse de cas*, Fribourg, éditions universitaires, pp. 259 à 326.
- LAGROYE J., 2002, « L'institution en pratique », *Swiss Political Science Review*, 8, 3-4, page 118
- LEIMGRUBER, M., 2005, *Achieving Social Progress without State Intervention ? A Political Economy of the Swiss Three-Pillar Pension System (1890-1972)*, thèse de doctorat, Faculté des Lettres, Université de Lausanne.
- MCCARTHY J, ZALD M., 1977, "Resource Mobilization and Social Movements: A Partial Theory", *The American Journal of Sociology*, vol. 82, 6, pp. 1212 à 1241
- MORRIS, C., 1996, *The AARP ; America's Most Powerful Lobby and the Clash of Generations*, New York, Times Books
- PAILLAT P. (dir.), 1989, *Passages de la vie active à la retraite*, Paris, PUF.
- PECHU, C., 2001, « Les générations militantes à droit au logement », *Revue française de science politique*, 51, 1-2, pp. 73 à 103
- PIERSON, P., 1994, *Dismantling the Welfare State ? Reagan, Thatcher, and the Politics of Retrenchment*, Cambridge University Press.
- PRATT, H., 1993, *Gray Agendas. Interest Groups and Politics Pensions in Canada, Britain, and the United States*, Michigan, University of Michigan Press
- PRATT, H., 1976, *The Gray Lobby*, Chicago University of Chicago Press
- SAWICKI F., 2003 « Le temps de l'engagement. A propos de l'institutionnalisation d'une association de défense de l'environnement », Lagroye J. (dir), *La politisation*, Paris, Belin, 123-146
- SAWICKI F., SIMEANT J., 2006, « La sociologie de l'engagement militant: un champ de recherche à décloisonner », communication au colloque « comment penser les continuités et discontinuités du militantisme ? Trajectoires, pratiques et organisations militantes », Lille, 8-10 juin 2006.
- SCHMITTER P., STREECK W., 1999, *The Organization of Business Interests: Studying the Associative Action of Business in Advanced Industrial Societies*, Max Planck Institut für Gesellschaftsforschung, mars.
- VAN ATTA, D., 1998, *Trust betrayed: inside the AARP*, Washington, Regnery Publishing
- WALKER, A., NAEGELE, G., 1999, *The Politics of Old Age in Europe*, Buckingham and Philadelphia, Open University Press.